Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMISSION DU FONDS DU SPORT VAUDOIS

Trois millions pour les communes et les clubs

Nommée par le Conseil d'Etat pour redistribuer la part vaudoise revenant au sport des bénéfices des sociétés de loterie (au premier rang desquelles la Loterie Romande), la Commission du Fonds du sport vaudois a attribué plus de 3 millions de francs pour des projets de construction ou rénovation sportives, ainsi que pour l'achat de matériel par des clubs. Elle a aussi augmenté les subsides pour les camps sportifs et décidé d'octroyer des rabais aux écoles et aux clubs dans deux centres sportifs.

Parmi les principaux subsides octroyés lors de sa séance du 27 mars dernier:

Frs 1'000'000.- pour la construction d'une piscine couverte à Yverdon-les Bains; Frs 430'000.- pour la création d'un terrain de football synthétique à Vidy/Lausanne; Frs 410'000.- pour l'agrandissement et la rénovation d'un terrain de football synthétique à Epalinges; Frs 300'000.- pour le remplacement du gazon synthétique d'un terrain de football à Pully; Frs 264'000.- pour la création d'un "bowl" pour les skaters à Vidy/Lausanne; Frs 193'000.- pour l'agrandissement des locaux du Club d'aviron d'Yverdon-les Bains.

Divers projets bénéficieront de subsides de moindre importance dans les communes de Leysin (Via ferrata), Montreux (rénovation des locaux du Club nautique et création d'un mini-terrain de football), Crans-près-Céligny (rénovation des vestiaires du FC Crans), Paudex (reconstruction d'un local de tennis), Saint-Légier - La Chiesaz (cibles, couvert et rampe d'accès pour stand de tir, renouvellement des installations mécaniques des Pléiades, conjointement avec Blonay), ainsi que pour la rénovation de la Cabane des Diablerets (Club Alpin Suisse - section Chaussy). La commission a aussi octroyé trois subsides à des clubs ou centres sportifs pour l'achat ou le renouvellement de matériel.

Deux autres décisions importantes ont encore été prises: augmentation des subsides pour l'organisation de camps sportifs ou journées sportives scolaires et création d'un subside pour les camps sportifs organisés par des clubs, ainsi qu'octroi d'un rabais de 20% pour l'utilisation, à certaines conditions, de deux centres sportifs d'importance cantonale par les écoles et clubs sportifs vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 avril 2006

Nicolas Imhof, chef du Service de l'éducation physique et du sport, vice-président de la Commission du Fonds du sport, 021 316 39 31 - nicolas.imhof@vd.ch - Marcel Parietti, délégué au sport associatif, secrétaire du Fonds du Sport. 021 316 39 35 - marc